

Séance extraordinaire du 16 mars 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi seize mars deux mille vingt à dix-sept heures vingt-cinq, à la salle exécutive Norbert-Brousseau de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur du Bureau de

la mairie, Geneviève Côté, attachée de presse du Bureau de la mairie, Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie, Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2020-02-99

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 16 mars 2020.

CE-2020-03-00

Autorisation au Directeur général en collaboration avec l'Organisation municipale en sécurité civile dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action relié à la pandémie de la COVID-19

ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté le 13 mars 2020 une déclaration d'urgence sanitaire, en raison de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a ordonné aux municipalités la fermeture au public des bâtiments municipaux destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives, sportives ou communautaires et que la Ville a obtempéré promptement à cette fermeture;

ATTENDU que la Ville entend mettre en œuvre toute mesure raisonnable sur son territoire qui pourra contribuer à contrer la propagation du coronavirus;

ATTENDU que dans ce contexte, la Ville soutient le Directeur général et l'Organisation municipale en sécurité civile dans la mise en œuvre d'un plan d'action relié à la pandémie de ce coronavirus;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le Directeur général, en collaboration avec l'Organisation municipale en sécurité civile, de mettre en œuvre un plan d'action relié à la pandémie de la COVID-19, et particulièrement, à décréter toute mesure préventive, de contrôle et exceptionnelle en lien avec les services municipaux jugés essentiels et qui sont maintenus, l'accès par la population aux services municipaux, les conditions de travail des membres du personnel de la Ville, la gestion contractuelle et toute autre mesure requise dans les circonstances.

Il est également résolu de recommander en conséquence au conseil de la Ville de ratifier toute mesure mise en œuvre à ce jour par le Directeur général, en collaboration avec l'Organisation municipale en sécurité civile, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

CE-2020-03-01

Décret de *huis clos* pour les séances du conseil de la Ville

ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté le 13 mars 2020 une déclaration d'urgence sanitaire, en raison de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU que le gouvernement du Québec a autorisé notamment les conseils municipaux à tenir leurs séances à *huis clos* dans le contexte de la pandémie de ce coronavirus;

ATTENDU que la Ville entend mettre en œuvre toute mesure raisonnable sur son territoire qui pourra contribuer à contrer le coronavirus;

En conséquence,

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que les séances du conseil de la Ville se tiennent à *huis clos* pour une période indéterminée dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

CE-2020-03-02

Nomination de coordonnateurs adjoints en sécurité civile

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Richard Amnotte, directeur adjoint du Service de la sécurité incendie, et monsieur François Dubé, directeur adjoint aux opérations et relève de la Direction du service de police, à titre de coordonnateurs adjoints en sécurité civile afin de soutenir monsieur Gaétan Drouin, coordonnateur municipal de la sécurité civile, et monsieur Luc de la Durantaye, coordonnateur adjoint en sécurité civile, dans leur mandat.

CE-2020-03-03

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 33.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
